

Ref : 2026/ENF01

Animateur généraliste de loisirs H/F

Date limite de candidature : 31-12-2026

La Ville de Nice c'est...

un territoire dynamique, ouvert sur la mer, et composé de plus de 350 000 habitants. Au cœur de la Métropole Nice Côte d'Azur, la ville de Nice emploie près de 6 000 agents pour offrir à ses habitants un service public de qualité.

Contexte du recrutement et définition de poste

Au sein de la direction de l'Enfance et de la Jeunesse, de la DGA Famille, Education, Sports et loisirs, le service 100% Mômes anime, encadre et assure la sécurité physique, affective et morale des enfants de la Ville de Nice pendant les temps périscolaire - temps de cantine, temps d'étude et mercredis – et extra-scolaire – et toutes les périodes de vacances scolaires.

En qualité d'Animateur généraliste de loisirs, vous serez en charge de :

- Animer des groupes d'enfants âgés de 3 à 12 ans et 13 à 17 ans au sein des accueils des loisirs périscolaires et extrascolaires et des temps périscolaires du midi et d'étude.
- Proposer des projets d'activités ludiques et novateur à chaque période, dans le respect des objectifs pédagogiques établis.
- Etablir des plannings d'activité pour les différents temps d'animation, seul (temps méridien et étude) et en collaboration avec les collègues (mercredis et vacances scolaires).
- Retranscrire les objectifs du Projet Educatif De Territoire (PEDT) en actions cohérentes tant sur l'aspect ludique que pédagogique, toujours en accord avec les projets des différentes structures.
- Être un réel partenaire éducatif travaillant de concert avec l'éducation, l'enfance et l'animation.
- Encadrer et remplacer des Directeurs pour les agents titulaires des diplômes correspondant à la possibilité de diriger une structure.
- Possibilité d'assurer un poste de direction sur une structure de moins de 50 enfants.

MISSIONS PRINCIPALES :

*** Connaitre les différents projets de la Direction Projet Educatif de la ville/projet pédagogique**

Lire et s'approprier le PEDT qui est un outil référentiel et incontournable sur le fonctionnement pédagogique choisie par la ville de Nice et ses partenaires.

Lire et s'approprier le Projet Pédagogique de l'accueil de loisirs, qui est l'outil référentiel défini en adéquation avec le PEDT, et validé par le service et la direction (enfance et animation).

*** Préparation des projets d'activités et actions pédagogiques**

Etablir un planning d'activités ludiques pour les temps périscolaires, en lien avec les volontés éducatives du P.E.D.T.

Etablir un planning d'activités ludiques pour les temps extrascolaires, en lien avec les volontés éducatives du projet pédagogique et les consignes du service.

Définir des projets de sortie et d'inter centre en lien avec les objectifs pédagogiques.

*** Accueils des enfants et retour à la direction sur le déroulement de la journée**

Mise en place d'un accueil ludique et accueillant permettant l'arrivée échelonnée des enfants le matin.

Mise en place d'un accueil ludique permettant le départ échelonné des enfants le soir.

Faire un retour détaillé et précis du déroulement de la journée au sein du groupe et des éventuelles problématiques rencontrées.

*** Organisation des différents temps de l'enfant de la vie quotidienne aux temps d'animation**

Mise en place d'un planning d'activités.

Mise en place de rituels rythmant la journée.

Création d'outils et de moyens permettant aux enfants de se repérer dans l'espace et le temps.

*** Assurer la sécurité physique et morale des enfants en appliquant les règles du service et des instructions officielles du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)**

Être bienveillant et à l'écoute des enfants.

Offrir un cadre sécuritaire par le biais de règles de vie à respecter au sein de l'accueil de loisirs.

S'informer, respecter et faire respecter la réglementation en vigueur.

*** Organiser, ranger et nettoyer le matériel et les espaces**

Mettre en place un lieu de rangement du matériel.

Respecter et entretenir le matériel.

S'assurer de remettre en état les espaces et le matériel utilisés.

*** Assurer la communication avec les différents acteurs du site**

Respecter les différents acteurs – encadrants (animateurs, intervenants, A.V.L., A.T.S.E.M, A.V.S), directeur, personnel d'entretien (A.T.T), personnel de cantine et enfants.

Se montrer à l'écoute vis-à-vis des différents acteurs.

Echanger avec les différents acteurs quant à l'organisation de la journée.

Respecter le rôle et la place de chacun.

*** Assurer le pointage papier des enfants**

Noter la venue des enfants sur le cahier d'appel du groupe.

Notifier le départ des enfants le soir sur le cahier d'appel.

Connaitre le nombre d'enfants présents.

Connaitre les enfants présents.

*** Participer à des journées exceptionnelles d'animations ou de team building**

Prendre part aux événements du service – journée team building, journées de cohésion, réunions.

Participer à la réalisation et au bon déroulement des journées exceptionnelles d'animation – Printemps des Mômes, Droits de l'enfant, Fête des Mais, ...

Être acteur et véhiculer un état d'esprit positif lors de ces journées.

*** Diriger un accueil de loisirs – limite de 50 enfants selon diplôme (B.A.F.A, B.A.P.A.A.T, C.A.P P.E.) :**

Assurer l'ouverture et la fermeture d'un accueil de loisirs.

Assurer le suivi administratif et pédagogique des équipes.

Assurer l'accueil des enfants et leur sécurité physique et morale au sein de l'accueil de loisirs.

Effectuer un pointage tablette et papier des arrivants.

Rédiger et mettre en œuvre un projet pédagogique.

Conditions de travail :

- Cycle de 35 heures sur 5 jours – annualisé (28h20 hors vacances scolaires – 45h50 pendant les vacances scolaires)

- Travail le week-end et jours fériés possible.

- Horaires :

Hors vacances scolaires :

Lundis et vendredis : 11h15 – 13h30 et 16h30 – 18h

Mardis et Jeudis : 9h00 – 13h30 et 16h30 – 18h

Mercredis : 7h50 – 17h20 *ou* 8h30 – 18h00 *ou* 9h – 18h30 (2x20 minutes de pause).

Pendant les vacances scolaires :

Tous les jours : 7h50 – 17h20 *ou* 8h30 – 18h00 *ou* 9h – 18h30 (2x20 minutes de pause).

- Utilisation occasionnelle de l'outil informatique (traitement de texte, tableaux numériques, recherches diverses).
- Déplacements sur d'autres accueils de loisirs et bureau pour des réunions pédagogiques.
- Ce poste ne permet pas d'adaptation des missions par des dispositifs annexes.
- NBI : NON
- RIFSEEP 5
- Conditions particulières (port de charge, pénibilité...) :
- Accès transports en commun - bus, tram + nom de l'arrêt :
- Temps partiel possible : oui
- Accessibilité PMR : oui
- Travail en open space : non
- Poste éligible au télétravail : non
- Véhicule de service : non

NOUS REJOINDRE – NOS ATOUTS

- 39 jours de congés pour un temps plein (25 jours de congés annuels + 14 RTT), 25 jours de congés pour un temps plein 35h, sauf temps de travail annualisés.
- Prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 75% (Réseau Lignes d'Azur et SNCF) et forfait mobilités durables.
- Avantages du comité d'œuvres sociales : voyages, coupons sports, chèques vacances, de rentrée, tarifs préférentiels dans des complexes sportifs, cinémas, pour les activités des enfants, bons d'achats pour mariages, PACS, naissances, adoptions...
- Participation employeur à la mutuelle santé et au contrat de prévoyance collectif.
- Gratuité des musées et du Parc Phoenix pour les résidents métropolitains.
- Carte ou Tickets Restaurant (valeur faciale 10€), sauf pour les Directions opérationnelles ayant déjà un self ou une cantine.
- Formations et perspectives d'évolution tout au long de la carrière via des services dédiés (service Formation, Ecole des cadres).

Ce poste est ouvert à un agent de catégorie C de la Filière Animation.

Expérience : expérience souhaitée sur un poste similaire.

Domaine de diplôme :

- B.A.F.A. - B.P.J.E.P.S - C.A.P Petite Enfance - C.P.J.E.P.S.
- Habilitations : P.S.C.1 - Surveillant Baignade - B.N.S.S.A.

Compétences :

- Connaître et faire appliquer la réglementation en vigueur au sein des accueils de loisirs.
- Être assidu dans son implication professionnelle et respectueux des horaires.
- Motivation à pratiquer l'animation et dynamisme.
- Adaptabilité.
- Faire preuve de créativité et d'adaptabilité.
- Être capable de faire évoluer ses pratiques.
- Se montrer volontaire et force de proposition.
- Être mobile à travers la ville de Nice.
- Faire preuve d'amabilité et de courtoisie dans l'accueil du public et les échanges avec les acteurs.
- Adapter la communication en fonction de la nature ou de l'importance des sollicitations et de la qualité des interlocuteurs.
- Se montrer disponible et à l'écoute.
- Se conformer aux procédures mises en place.

Qualités recherchées :

- Intérêt pour l'animation.
- Organisation et méthode.
- Rigueur et probité.

- Force de proposition.
- Evolution des pratiques.
- Disponibilité.
- Créativité.
- Sens du contact.
- Sens des responsabilités.
- Esprit d'équipe.
- Courtoisie et respect avec l'ensemble des acteurs des accueils de loisirs.

Vous retrouverez sur notre site Internet <https://recrutement.nicecotedazur.org> ainsi que sur chaque site web de nos entités une présentation complète de notre activité, de nos projets et de l'ensemble des postes à pourvoir. Pour postuler, inscrivez-vous sur notre site avec votre lettre de motivation et votre CV.